tenue sous la présidence de Monsieur Martin, assisté(e)

de Madame Villebesseix et Madame Pellerin, Conseillères

En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public

Madame Jubault, Greffière

09 heures 15

01) **DOSSIER N° 2604634** **RAPPORTEUR: Monsieur Fabien Martin**

Titre de l'affaire AAR - demande d'annuler l'arrêté du 9 juin 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a assigné à résidence sur la commune de Fougères pour une durée de six mois

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	HOCHART (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

02) **DOSSIER N° 2603897** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 20 avril 2026 par lequel le préfet du Finistère lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, a fixé le pays de destination et lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LE CRANE Jean-Marc (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	

03) **DOSSIER N° 2603898** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 20 avril 2026 par lequel le préfet du Finistère lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, a fixé le pays de destination et lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître LE CRANE Jean-Marc (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	

09 heures 15

04) **DOSSIER N° 2603951** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 16 juin 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, a fixé le pays de destination et lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	OUM LIKOUND ISABELLE ARMELLE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

05) **DOSSIER N° 2603731** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 16 juillet 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, a fixé le pays de destination et lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LE STRAT Gaëlle
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

06) **DOSSIER N° 2604097** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 16 juillet 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, a fixé le pays de destination et lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LE STRAT Gaëlle
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

09 heures 15

07) **DOSSIER N° 2603895** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 7 avril 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, a fixé le pays de destination et lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître GOURLAOUEN Carole (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

08) **DOSSIER N° 2603896** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 7 avril 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, a fixé le pays de destination et lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître GOURLAOUEN Carole (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

09) **DOSSIER N° 2602810** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 24 septembre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, a fixé le pays de destination et lui a interdit le retour en France pour une durée de deux ans

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître ZAEGEL Aurélie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

09 heures 15

10) **DOSSIER N° 2602612** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 8 octobre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, a fixé le pays de destination et lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître ZAEGEL Aurélie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

11) **DOSSIER N° 2603732** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 17 mars 2025 par lequel le préfet du Morbihan lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, a fixé le pays de destination et lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître SEMINO Enzo (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN	
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	

12) **DOSSIER N° 2601488** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 19 janvier 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, a fixé le pays de destination et lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître SEMINO Enzo (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

Arrêté le 22/10/2026

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Jouno, assisté(e)

de Madame Villebesseix et Madame Pellerin, Conseillères

En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public

Madame Jubault, Greffière

10 heures 00

01) **DOSSIER N° 2304909** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire demandent d'annuler l'arrêté du 10 mars 2023 par lequel le maire de la commune d'Erquy a délivré à la société HLM La Rance un permis de construire un immeuble collectif de douze logements sociaux sur un terrain cadastré section C n°1810 situé 48, rue des Hôpitaux à Erquy, la décision du 12 juillet 2023 rejetant leur recours gracieux, ainsi que les arrêtés des 5 janvier 2024, 5 février 2025, 20 novembre 2025 et 20 février 2026 portant permis de construire modificatifs

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	SOCIETE D'AVOCATS GUILLOTIN LE BASTARD
	Madame	SOCIETE D'AVOCATS GUILLOTIN LE BASTARD
	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS GUILLOTIN LE BASTARD
	Madame	SOCIETE D'AVOCATS GUILLOTIN LE BASTARD
Défendeur	COMMUNE D'ERQUY	Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte
	SA HLM LA RANCE	
	PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE	

Arrêté le 22/10/2026

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Martin, assisté(e)

de Madame Villebesseix et Madame Pellerin, Conseillères

En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public

Madame Jubault, Greffière

10 heures 15

01) **DOSSIER N° 2403437** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire demande d'annuler l'arrêté du 21 mai 2024 par lequel le maire de la commune de Ploufragan s'est opposée à la déclaration préalable de travaux portant sur l'implantation d'un relais de téléphonie mobile sur un terrain situé au lieu-dit « Les Epinettes »

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	BOUYGUES TELECOM	Maître KATAM Avocats KARIM (Cour)
	PHOENIX FRANCE INFRASTRCUTURES	Maître KATAM Avocats KARIM (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE PLOUFRAGAN	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS

02) **DOSSIER N° 2604899** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire Le juge des référés du tribunal judiciaire de Rennes saisi le tribunal administratif des questions préjudicielles suivantes :
o Le maire de la commune de Bruz, dans le cadre de l'édiction de son arrêté n°110 du 7 avril 2026, avait-il l'obligation de s'assurer, avant de prendre une telle décision, que tous les colotis, directement intéressés par la modification projetée du cahier des charges du lotissement de la propriété de Mlle Pavot, en ont préalablement été informés de manière à faire valoir leurs droits ?
o Dans l'affirmative, cette autorité y a-t-elle régulièrement procédé ?
o La clause litigieuse du cahier des charges, intitulée « implantation des constructions », pouvait elle être modifiée au moyen de la procédure prévue à l'article L. 442-10 du code de l'urbanisme ?

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES	
Défendeur	Monsieur et Madame	
	Monsieur et Madame	
	Monsieur et Madame	
	COMMUNE DE BRUZ	Maître BLANQUET Ronan (Cour)

10 heures 15

03) **DOSSIER N° 2301072** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Fabien Martin**

Titre de l'affaire demande d'annuler l'arrêté du 26 décembre 2022 par lequel le préfet de la région Bretagne a encadré la pêche de loisir du saumon atlantique sur les cours d'eau du comité de gestion des poissons migrateurs des cours d'eau bretons pour l'année 2023

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES EAUX ET RIVIÈRES, TRUITE-OMBRE-SAUMON	
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE	

Arrêté le 22/10/2026

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Martin, assisté(e)

de Madame Villebesseix et Madame Pellerin, Conseillères

En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public

Madame Jubault, Greffière

10 heures 45

01) **DOSSIER N° 2506933** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire demandent d'annuler la décision du 9 juillet 2025 par laquelle la directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale du Finistère a rejeté leur recours administratif préalable obligatoire, ensemble la décision de refus d'autorisation d'instruire en famille pour leur fils, Olivier

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	SELAS NAUSICA (Cour)
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES	

02) **DOSSIER N° 2507236** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire demande d'annuler la délibération du 26 septembre 2025 par laquelle le jury du diplôme "Master Biologie Agrosciences" de l'Institut AGRO Rennes Angers l'a ajournée et l'a autorisée à redoubler et à refaire un stage de fin d'études

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître SAADA-DUSART Pauline (Cour)
Défendeur	L'INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION	

10 heures 45

03) **DOSSIER N° 2508610** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision du 8 juillet 2025 par laquelle le président du jury de l'université de Rennes 2 ne l'a pas admise au Master MEEF 2nd degré - Année M1 et la décision implicite du 4 novembre 2025 rejetant son recours gracieux

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître VENIARD Claire
Défendeur	UNIVERSITE RENNES 2	
Observateur	INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION	

04) **DOSSIER N° 2508529** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision du 26 novembre 2025 par laquelle la directrice du service académique des bourses de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Finistère a refusé de lui accorder une bourse nationale de collège pour son fils au titre de l'année scolaire 2025-2026

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES	

05) **DOSSIER N° 2406541** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision du 9 septembre 2024 par laquelle le directeur général adjoint de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire a rejeté son recours hiérarchique à la suite de son ajournement par délibération du 27 juin 2024 à l'examen du baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA) à la session 2024

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET DE BRETAGNE	

10 heures 45

06) **DOSSIER N° 2506540** **RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin**

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision du 26 septembre 2025 par laquelle la rectrice de la région académique d'Ille-et-Vilaine a rejeté la demande de bourse de sa fille, Anaïs pour l'année univsersitaire 2025-2026

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	
	Madame	
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES	
	CROUS DE RENNES	
Observateur	MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,	

07) **DOSSIER N° 2604850** **RAPPORTEURE: Madame Juliette Villebesseix**

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision notifiée le 11 mai 2026 par laquelle la rectrice de l'académie de Rennes a refusé de lui attribuer une bourse de l'enseignement supérieur au titre de l'année universitaire 2026-2027

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES	
Observateur	CROUS DE RENNES	

Arrêté le 22/10/2026

Le président du tribunal

ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/11/2026

tenue par Monsieur Martin, magistrat-désigné

En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public

Madame Jubault, Greffière

11 heures 30

01) **DOSSIER N° 2502027** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Fabien Martin**

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision du 3 février 2025 par laquelle le préfet d'Ille-et-Vilaine a classé sans suite sa demande de naturalisation

	Nom des parties	**Représentants des parties**
Demandeur	Monsieur	Maître LE MOAL Noé (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

02) **DOSSIER N° 2502102** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Fabien Martin**

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision du 31 mars 2025 par laquelle le préfet d'Ille-et-Vilaine a classé sans suite sa demande de naturalisation

	Nom des parties	**Représentants des parties**
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

03) **DOSSIER N° 2502360** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Fabien Martin**

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision du 17 mars 2025 par laquelle le préfet d'Ille-et-Vilaine a classé sans suite sa demande de naturalisation

	Nom des parties	**Représentants des parties**
Demandeur	Madame	
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

Arrêté le 22/10/2026

Le président du tribunal